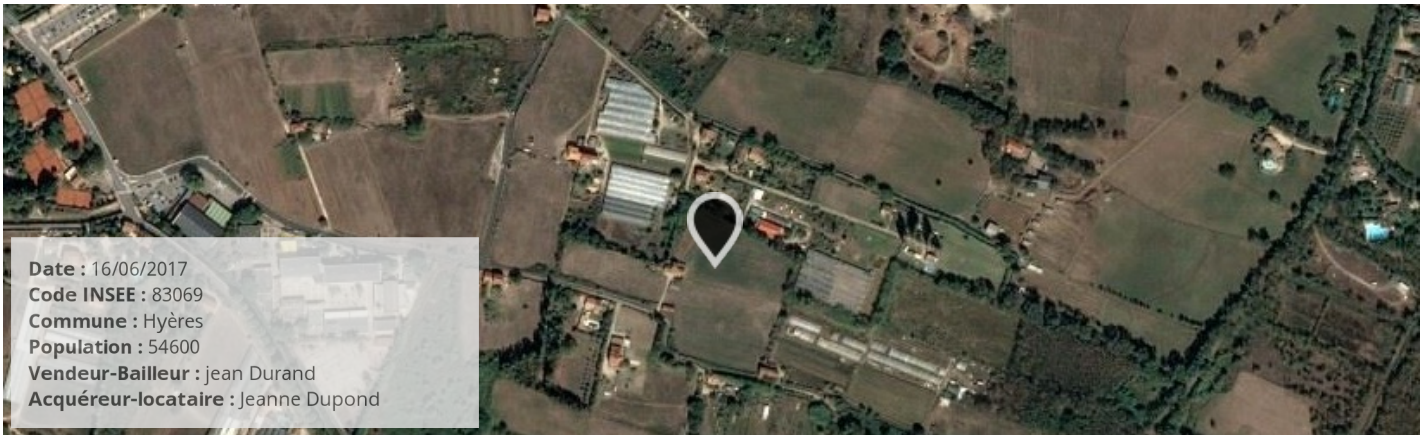


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES 179 CHEMIN DES ROUGIÈRES 83400 HYERES



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 3

0 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

Inondation  
Mouvement de terrain  
Tassements différentiels  
Séisme  
Feu de forêt

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

Aucun

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.  
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services  
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Préscrit	PPR - Gapeau/Roubaud	11/02/1999
Inondation (Inondation)	Appliqué par anticipation	PPR Inondation Vallée du Gapeau	30/05/2016

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable

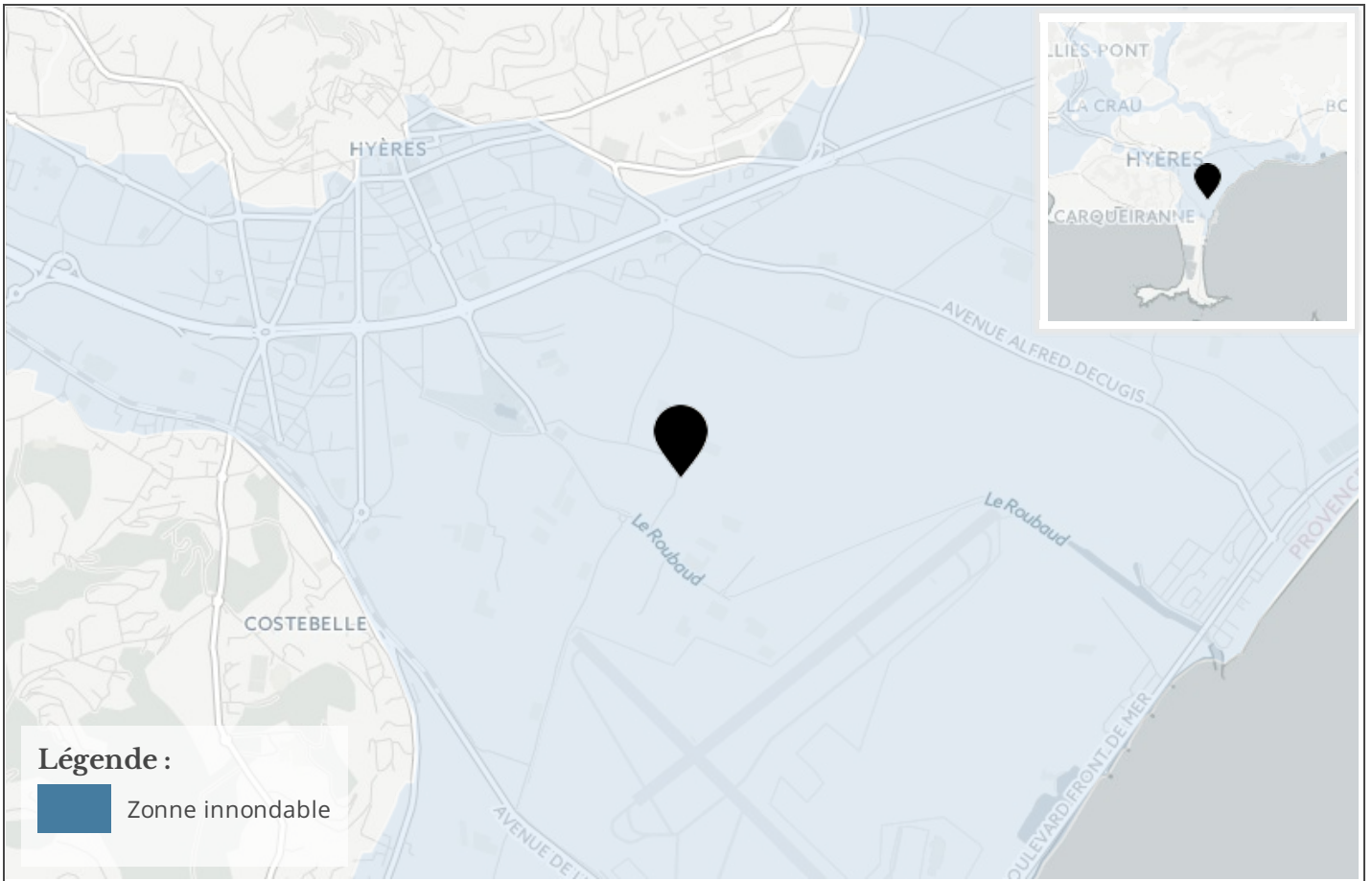
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

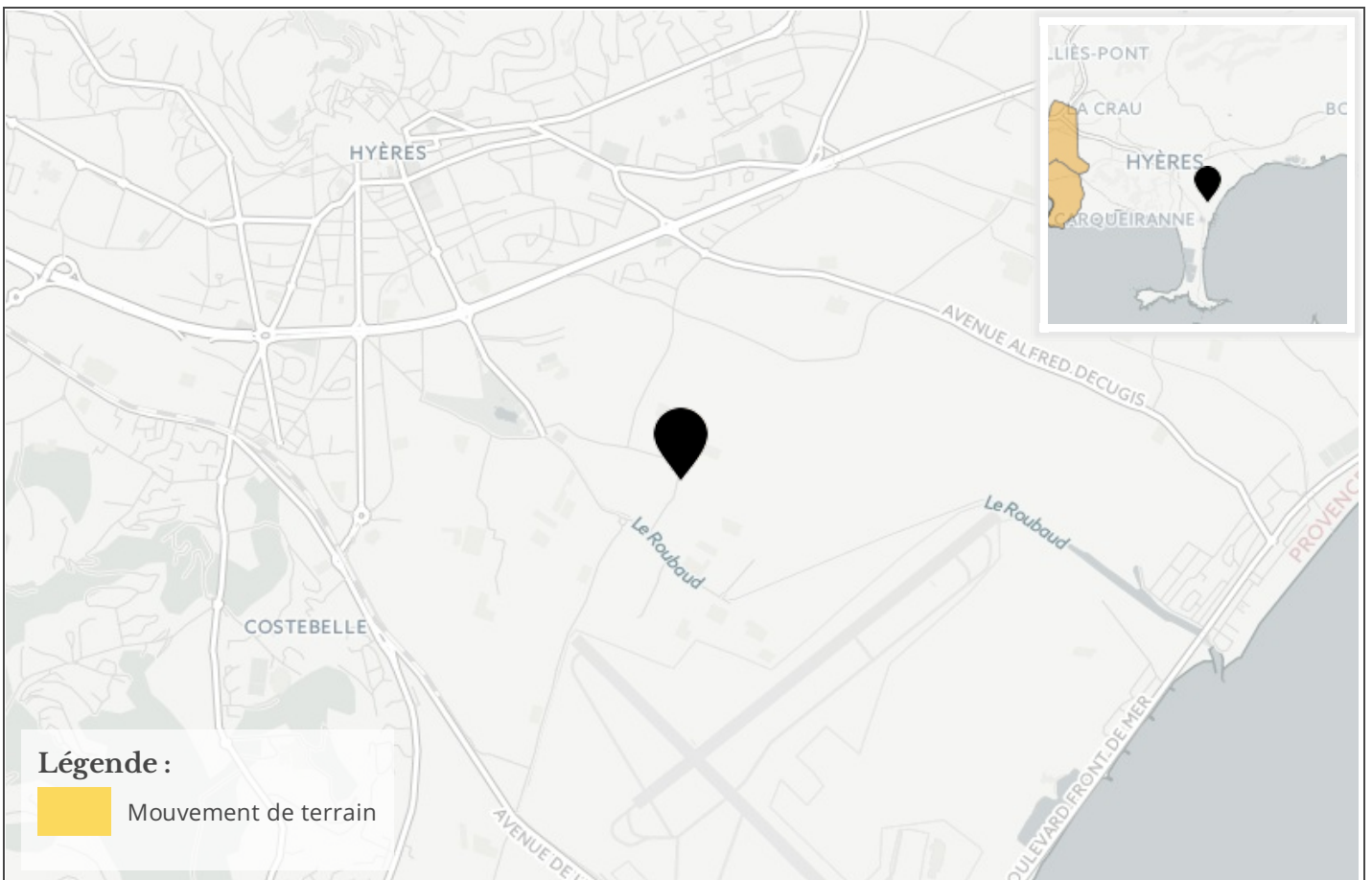
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	29/09/1982	30/09/1982	24/12/1982	26/12/1982
Inondations et coulées de boue	17/01/1999	18/01/1999	23/02/1999	10/03/1999
Inondations et coulées de boue	17/11/2002	17/11/2002	24/02/2003	09/03/2003
Inondations et coulées de boue	17/05/2005	17/05/2005	23/09/2005	08/10/2005
Inondations et coulées de boue	15/12/2008	16/12/2008	16/10/2009	21/10/2009
Inondations et coulées de boue	18/09/2009	18/09/2009	07/09/2010	10/09/2010
Inondations et coulées de boue	15/06/2010	16/06/2010	14/09/2010	17/09/2010
Inondations et CMLAV	04/05/2010	04/05/2010	29/10/2010	03/11/2010
Inondations et coulées de boue	04/11/2011	10/11/2011	18/11/2011	19/11/2011
Inondations et CMLAV	08/11/2011	09/11/2011	01/03/2012	07/03/2012
Inondations et coulées de boue	18/01/2014	20/01/2014	31/01/2014	02/02/2014
Inondations et coulées de boue	25/11/2014	28/11/2014	03/12/2014	04/12/2014
Inondations et coulées de boue	19/09/2014	19/09/2014	04/12/2014	07/12/2014
Inondations et coulées de boue	05/12/2014	06/12/2014	03/03/2015	04/03/2015
Inondations et coulées de boue	11/10/2014	11/10/2014	27/04/2015	06/05/2015
Inondations et coulées de boue	10/06/2015	10/06/2015	23/07/2015	26/07/2015

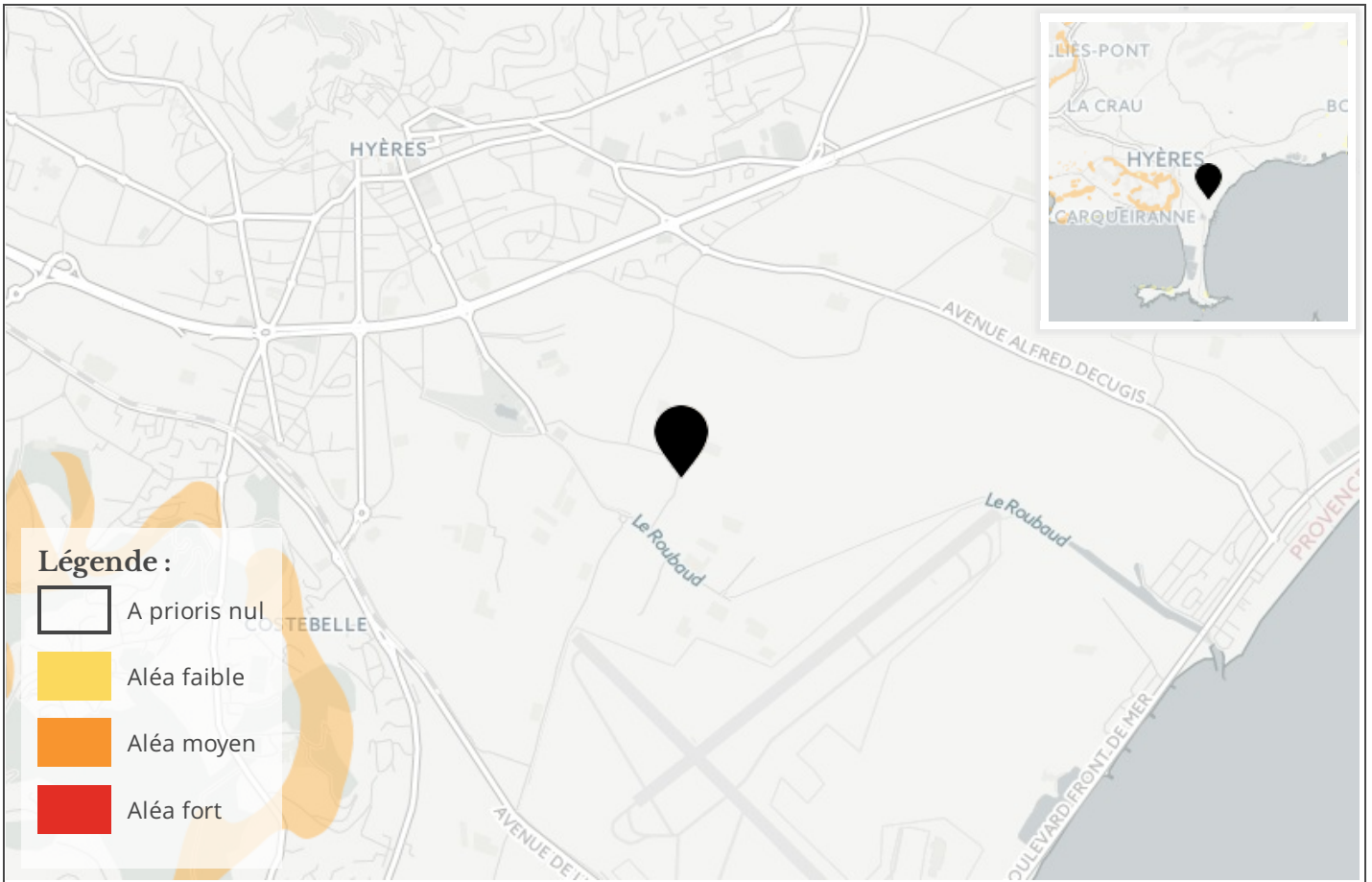
## Cartographie des inondations



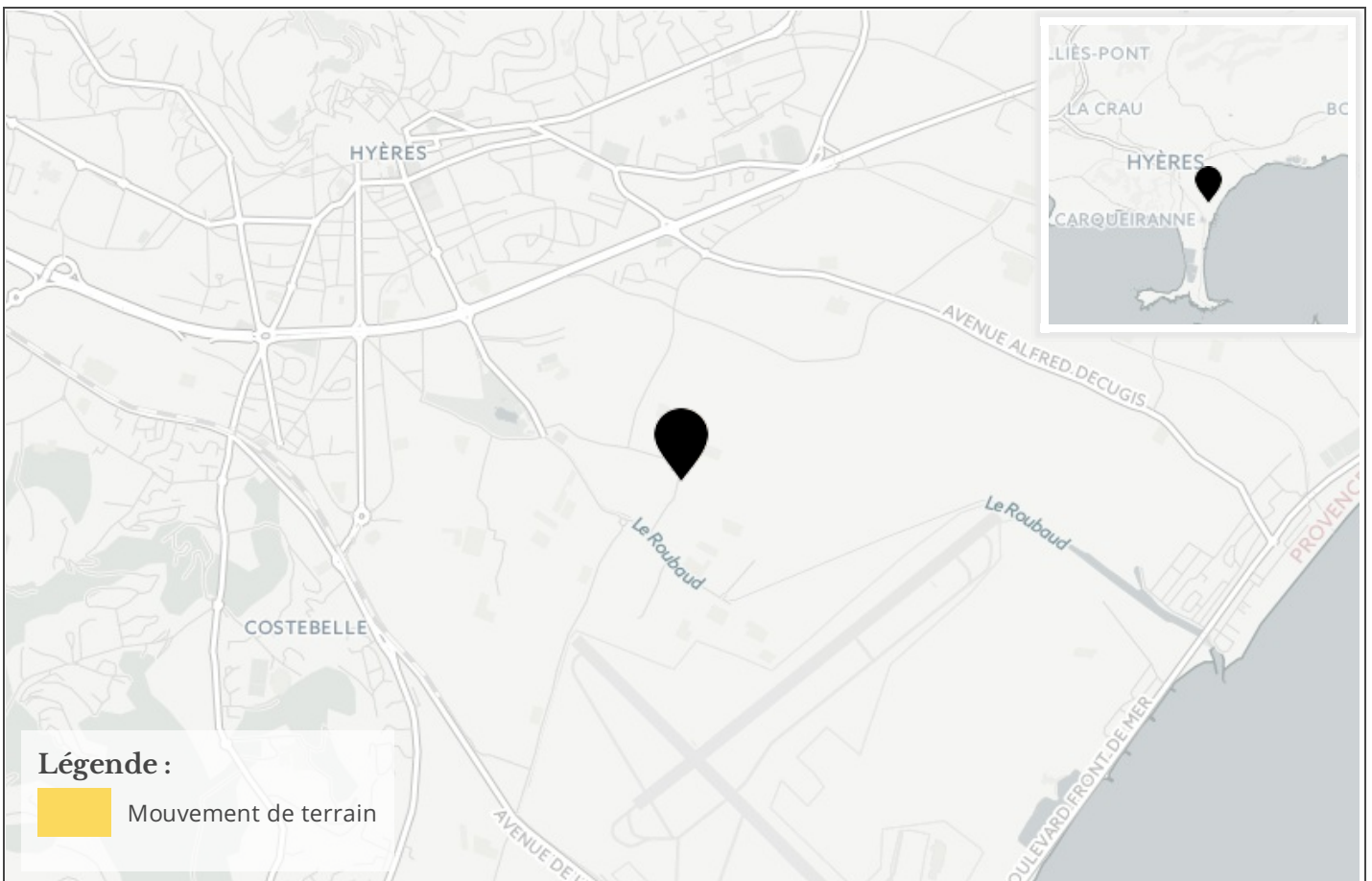
## Cartographie des mouvements de terrains



## Cartographie des argiles



## Cartographie des carrières / gypse

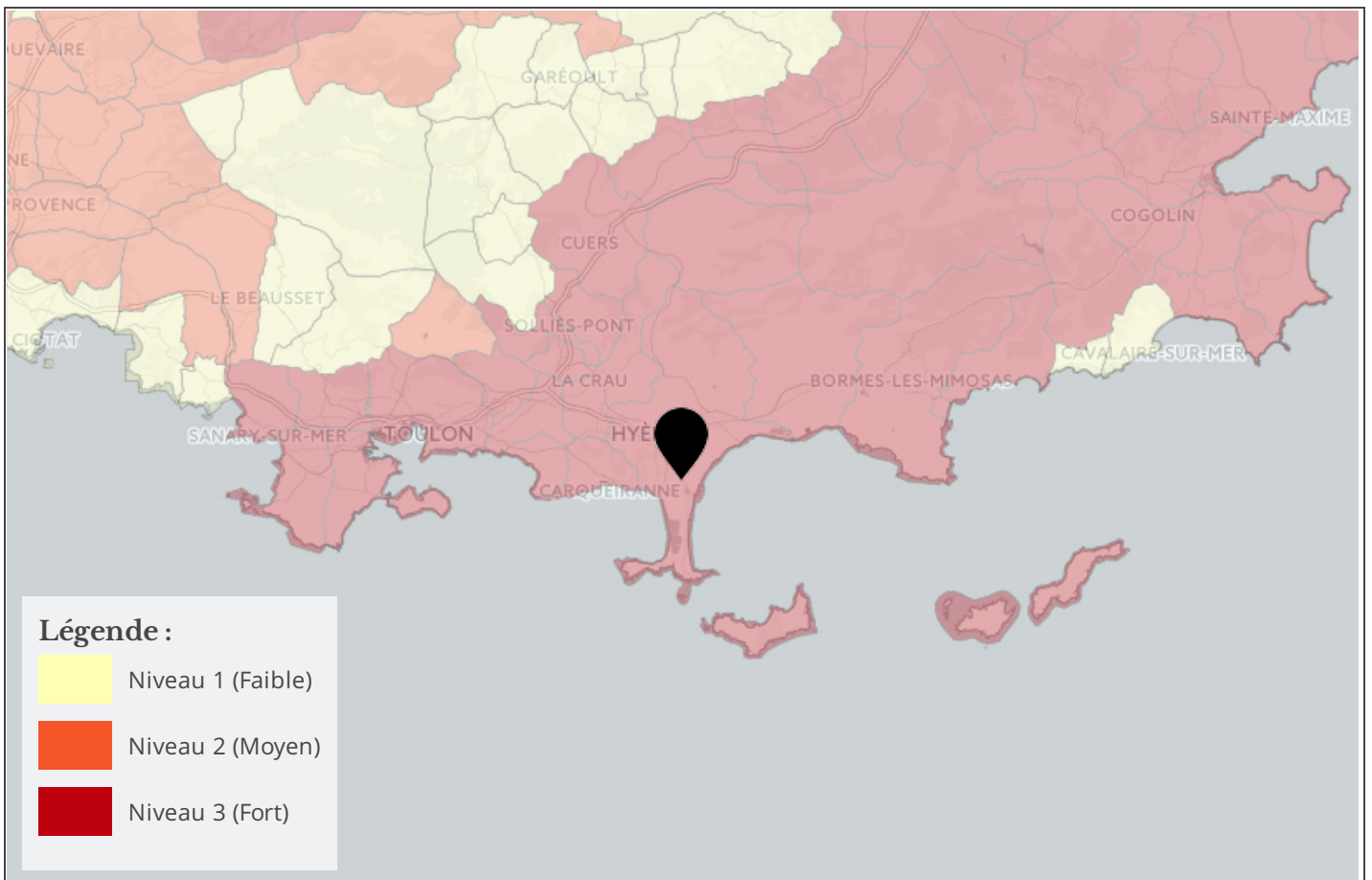




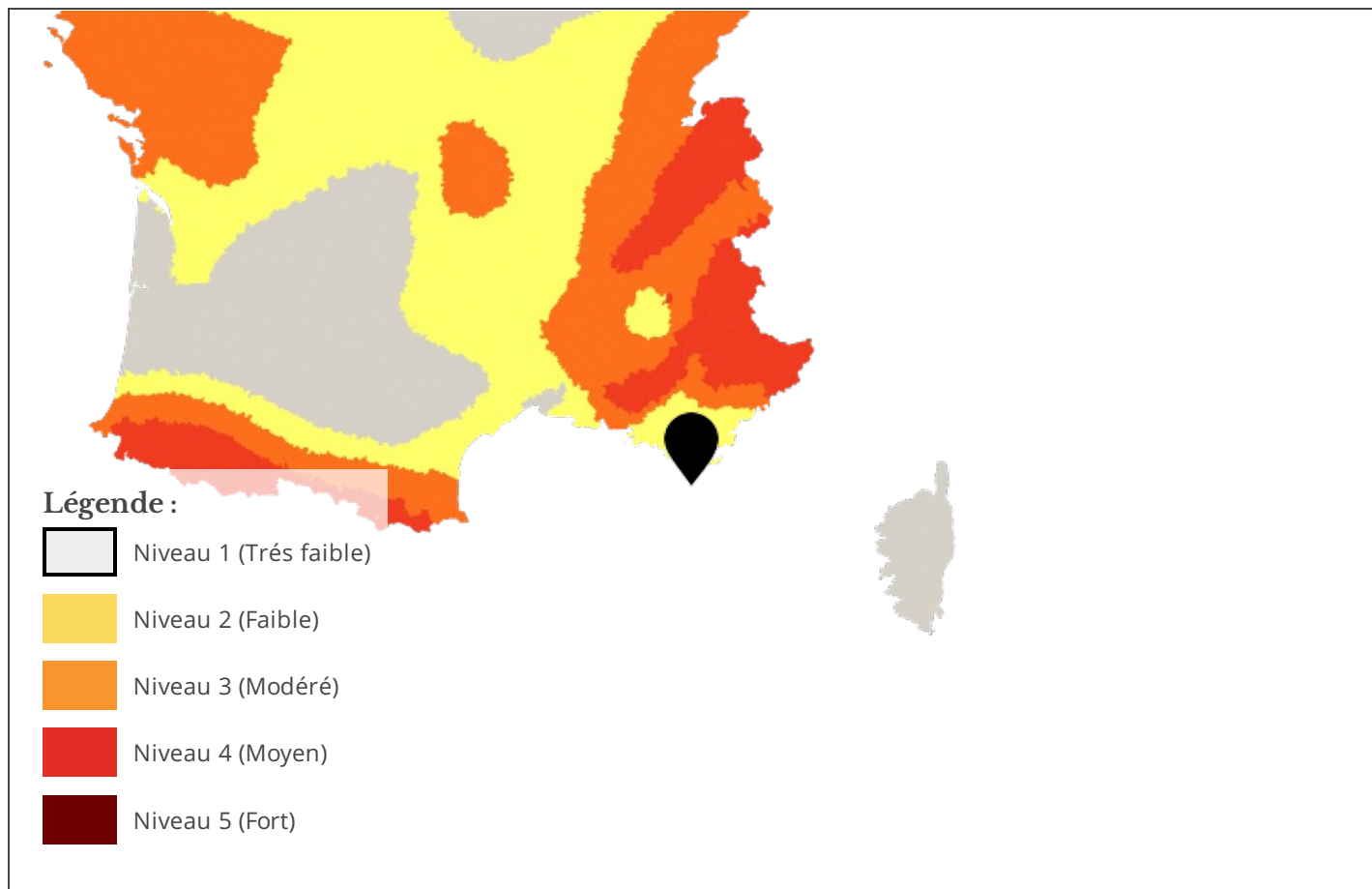
## Referentiel cadastral parcelle



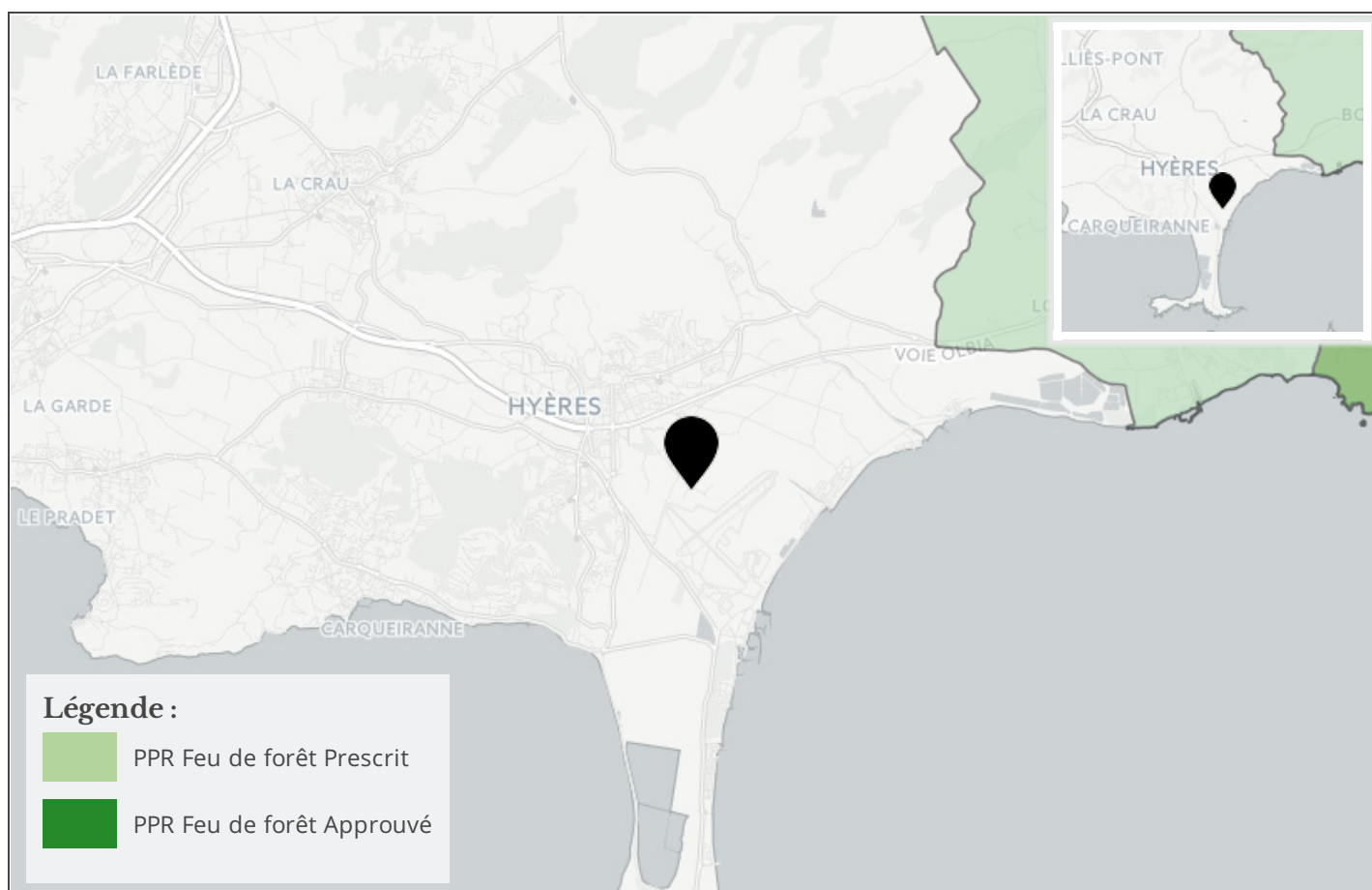
## Information RADON



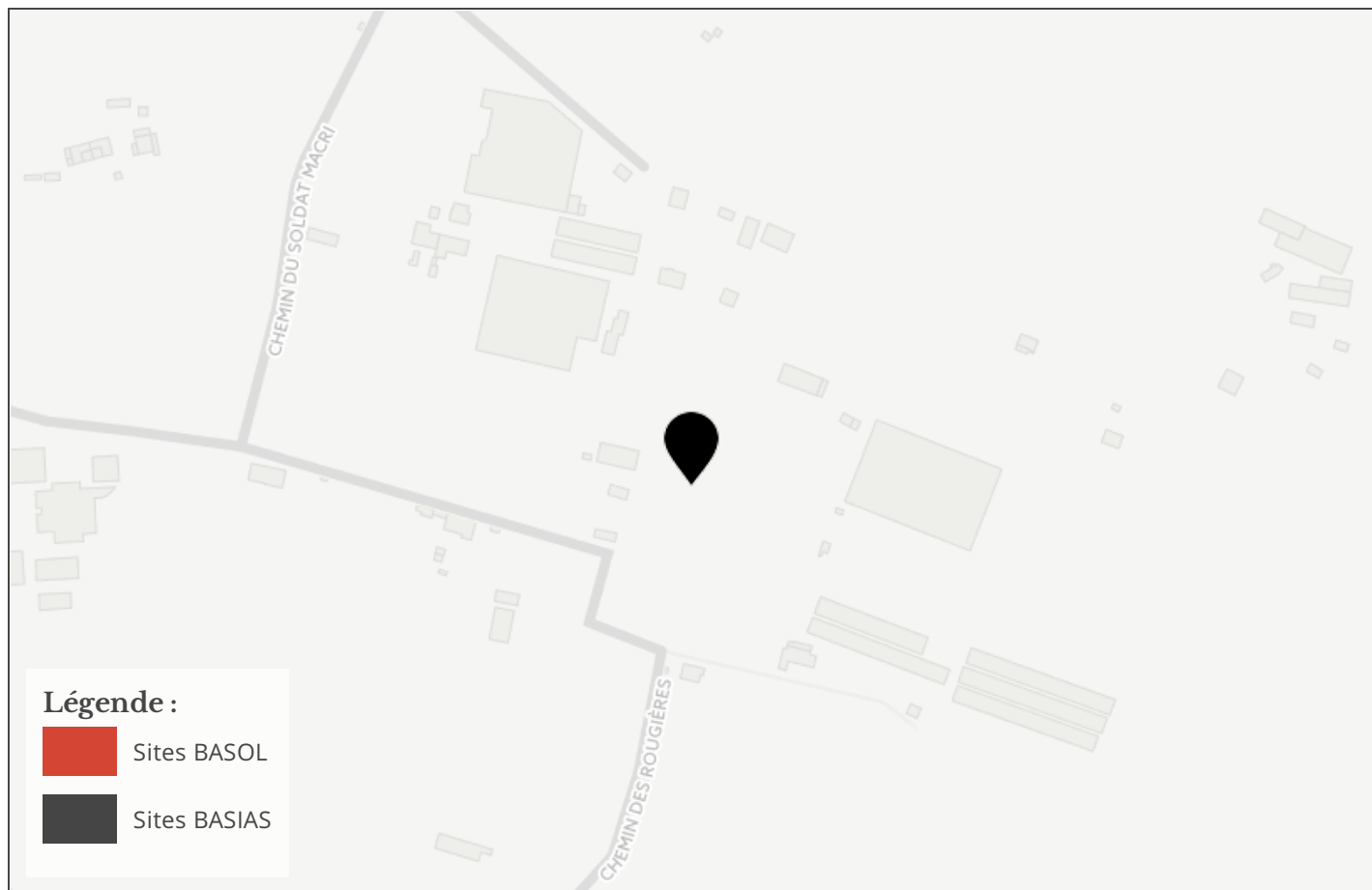
## Cartographie des zones sismiques



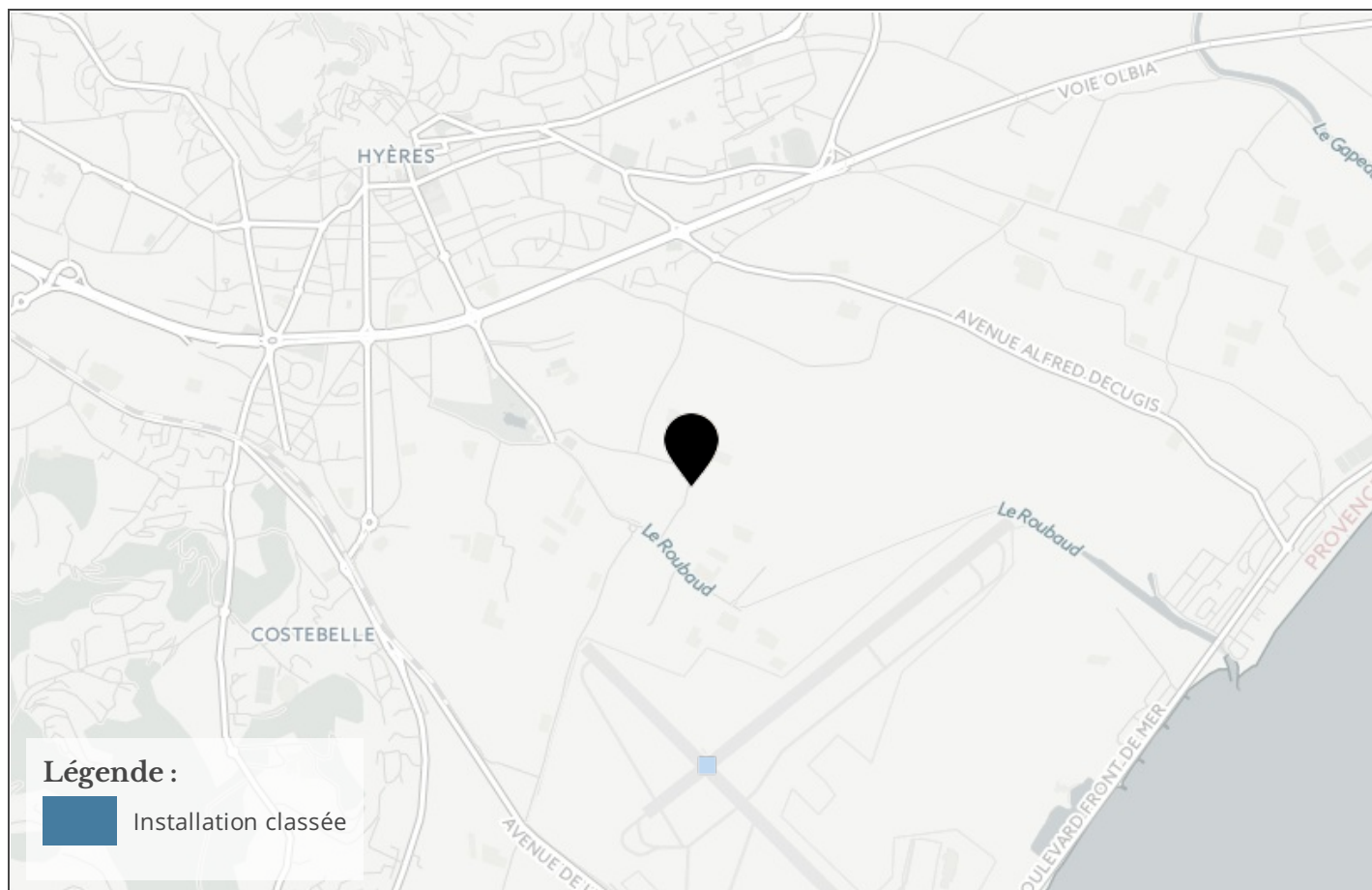
## Cartographie Feu de forêts



## Cartographie de pollution des sols



## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N°  du  Mis à jour le

Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse**  code postal ou Insee  commune

**3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b>	<input type="checkbox"/>	<b>avalanches</b>	<input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b>	<input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b>	<input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b>	<input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b>	<input type="checkbox"/>
<b>séisme</b>	<input type="checkbox"/>	<b>volcan</b>	<input type="checkbox"/>	<b>autres</b>	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non   
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

**4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non   
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

**5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non   
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non   
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

**6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**   
 forte moyenne modérée faible très faible

**7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique**

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
<b>10. Lieu / Date</b>	<input type="text" value="HYERES"/>	<input type="text" value="16/06/2017"/>

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.



Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'arrêté préfectoral

[http://www.sigvar.org/virtual/1/lots/HYERES\\_ial\\_2011.pdf](http://www.sigvar.org/virtual/1/lots/HYERES_ial_2011.pdf)

Préfecture : Var  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

HYERES

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/12/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 23/02/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/02/2003	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 23/09/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/10/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 07/09/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 14/09/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 29/10/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/11/2011	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 01/03/2012	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 31/01/2014	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/12/2014	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 04/12/2014	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/03/2015	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/04/2015	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 23/07/2015	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)